



Envoyé en préfecture le 30/04/2021
Reçu en préfecture le 30/04/2021
Affiché le 30/04/2021
ID : 030-213000037-20210415-DCM202139-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT DU GARD
COMMUNE D'AIGUES MORTES
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM/2021-39/7.5/15-04

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 29		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	25	29

Date de la convocation : 09-04-2021
Notifiée aux élus le : 09-04-2021
Date de l'affichage : 09-04-2021

OBJET :

SUBVENTION AUX BUDGET ANNEXES
EXERCICE 2021

SÉANCE DU JEUDI 15 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le QUINZE AVRIL À 17H30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, Salle OUSTAOU, sous la présidence de Monsieur Arnaud FOUREL, Maire-Adjoint d'Aigues-Mortes.

PRÉSENTS : Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Josiane ROSIER, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Maguelone CHAREYRE, Régis VIANET, Christine DUCHANGE, Alain BAILLIEU, Nathalie LALLOUETTE, Christian LAPISARDI, Janine LHUILLIER, Christian GROUL, Stéphanie PIERRON, Yves GRAS, Andrée DAMOUR, Jean-Claude BASCHIOU, Michèle PALLARES, Cédric BONATO, Olivier BERTRAND, Carine VANDERBISTE, Joachim RAMS, Stéphane PIGNAN

Absents ayant donné procuration :

Pierre MAUMEJEAN à Arnaud FOUREL, Gilles TRAUJLET à Michel LEBLANC, Michel AUSSANAIRE à Jean-Claude CAMPOS, Maryline POUGENC à Joachim RAMS

Absent non-représenté : Néant

Secrétaire de séance : Marielle NEPOTY

Rapporteur : Régis VIANET, Conseiller municipal délégué

À la suite des arbitrages décidés lors de la préparation du budget primitif 2021 de la commune, il est proposé au Conseil Municipal de fixer les montants alloués pour l'exercice 2021 :

- Budget annexe Cinéma 82 516.00 €
- Budget annexe Office de Tourisme 185 849.00 €

Les crédits pour le versement de ces subventions ont fait l'objet d'une inscription au Budget Primitif 2021 de la commune voté lors de ce conseil municipal du 15 avril 2021.

- De dire que les modalités de versement de ces subventions seront les suivantes :

BUDGET ANNEXE CINÉMA

- 50 % courant 1er semestre 2021 soit 41 258.00 €
- 50 % courant 2ème semestre 2021 soit 41 258.00 €

BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME

- 50 % courant 1er semestre 2021 soit 92 924.50 €
- 50 % courant 2ème semestre 2021 soit 92 924.50 €

Le conseil municipal est invité à délibérer

Envoyé en préfecture le 30/04/2021

Reçu en préfecture le 30/04/2021

Affiché le 30/04/2021

ID : 030-213000037-20210415-DCM202139-DE



Concernant le BUDGET ANNEXE CINÉMA :

Le conseil municipal, ouï l'exposé qui précède et après en avoir d

- Approuve la proposition de subvention au budget annexe CINÉMA

Concernant le BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME :

Le conseil municipal, ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré à la majorité,

- Approuve la proposition de subvention au budget annexe OFFICE DE TOURISME

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour copie conforme

Date de publication, certifiée exécutoire, le 30/04/2021

Le Président de séance,
Arnaud FOUREL
Maire-Adjoint faisant fonction



Pour le Maire par Délégation
Le Directeur Général des Services,
Christophe BARONI

RESULTAT DU VOTE BUDGET ANNEXE CINEMA :

Délibération 2021-39	Subvention aux budgets annexes - exercice 2021	Pour :	29	Unanimité
		Contre :	0	Néant
		Abstention :	0	Néant

RESULTAT DU VOTE BUDGET OFFICE DE TOURISME :

Délibération 2021-39	Subvention aux budgets annexes - exercice 2021	Pour :	26	Majorité municipale + Olivier BERTRAND, Carine VANDERBISTE, Stéphane PIGNAN
		Contre :	0	Néant
		Abstention :	3	Cédric BONATO, Joachim RAMS, Maryline POUGENC

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Assemblée délibérante ainsi que d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif (16 Avenue Feuchères – CS 88010 – 30 941 NÎMES CEDEX 09 ou www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois, à compter de sa publication